



Communiqué de presse

Paris, le 5 novembre 2019

FTPA accompagne Temsa dans le cadre de la reprise de l'alsacien Dietrich Carebus Group

Le cabinet FTPA a accompagné le fabricant de véhicules turc Temsa, dans le cadre de la reprise de Dietrich Carebus Group (DCG), PME alsacienne de distribution et de services après-vente d'autocars et d'autobus.

La chambre commerciale du Tribunal de grande instance de Strasbourg a arrêté, le 29 octobre dernier, le plan de reprise par le fabricant de véhicules turc Temsa du groupe Dietrich Carebus qui était en redressement judiciaire depuis le 1^{er} juillet 2019. DCG était jusqu'alors le distributeur exclusif de Temsa en France et le troisième distributeur d'autocars et d'autobus en France.

Temsa reprend ainsi deux des cinq entités composant le groupe DCG, sauvegardant ainsi plus de cinquante emplois.

Par cette reprise, le constructeur turc, présent depuis 20 ans en France avec près de 5.000 véhicules mis en circulation, entend distribuer directement ses véhicules et poursuivre son développement sur le territoire français, notamment sur le marché des bus électriques.

Conseils sur l'opération :

Conseil de Temsa :

- Aspects juridiques - **FTPA** : Edouard Fabre (associé), Pinar Turgut (avocat) et Romain Lantourne (avocat) pour les aspects restructuring ; Coralie Oger (associée) et Pierre Lumeau (avocat) pour les aspects corporate
- Aspects financiers - **Accuracy** : Stéphane Perrotto (associé), Florence Westermann (director) et Charlotte Pinelli (manager)

Conseil de Dietrich Carebus Group :

August Debouzy : Laurent Cotret (associé) et Marie Guichot-Pérère (avocat)

Administrateurs judiciaires de Dietrich Carebus Group :

AJILINK : Maître Vincent Labis, Maître Nathalie Guyomard

A propos de FTPA :

FTPA est aujourd'hui l'un des plus anciens cabinets d'avocats indépendants en France et traite les dossiers stratégiques de nombreuses sociétés qui lui font confiance.

Fondé en 1972, FTPA réunit une équipe de près de 65 avocats aux compétences complémentaires. Le cabinet intervient et accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés cotées ou non, en France et à l'international, pour tous leurs projets, dossiers et contentieux complexes.

Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit et du contentieux des affaires.

Contact presse :

ELIOTT & MARKUS

Ezgi Ozen

Tel : 01 53 41 41 92 / e.ozen@eliott-markus.com